BLOCS-PORTES HABITAT

Annexe au certificat n° 2579.64-1 délivré pour la famille de blocs-portes de marque PORTRISA commercialisée sous la référence POWER - classe BP 2

Liste des modèles couverts :

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P / Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	Serrures certifiées pour ce modèle : Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	C. (1)
START POWER II	2579.64-1 - 01 - 2018	Bloc-porte 1 vantail Ouverture intérieure	2 paumelles 4 anti-dégondages	Bâti neuf	Hauteur : 2100 mm Largeur : 870 mm	CISA	1.56515.48.0.00.AQ	39.330.61-01	2*
Options : Seuil aluminium									
START EURO II	2579.64-1 - 02 - 2018	Identique au modèle 1	Identique au modèle 1	Identique au modèle 1	Identique au modèle 1	Identiques au modèle 1			
Options : Identiques au modèle 1									

C (1)= Classification de la serrure certifiée

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.
La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.
Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P / Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	Serrures certifiées pour ce modèle : Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	C. (1)
START EURO II RP	2579.64-1 - 03 - 2018	Identique au modèle 1	Identique au modèle 1	Rénovation sur huisserie métallique ou bois existante	Identique au modèle 1	Identiques au modèle 1			
Options : Identiques au modèle 1									
START POWER II BF	2579.64-1 - 04 - 2018	Identique au modèle 1	Identique au modèle 1	Pose en tunnel	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1			
Options : Identiques au modèle 1									
START EURO II BF	2579.64-1 - 05 - 2018	Identique au modèle 1	Identique au modèle 1	Pose en tunnel	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1			
Options : Identiques au modèle 1									
START POWER II RP	2579.64-1 - 06 - 2018	Identique au modèle 1	Identique au modèle 1	Identiques au modèle 3	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1			

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.
La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.
Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P / Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	Serrures certifiées pour ce modèle : Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	C. (1)
Options : Identiques au modèle 1									
START POWER II RP 60	2579.64-1 - 07 - 2018	Identique au modèle 1	Identique au modèle 1	Identiques au modèle 3	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1			
Options : Identiques au modèle 1									

C (1)= Classification de la serrure certifiée

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.
La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.
Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.